

Vivre à VILLERON



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr

N° 90 Mai 2024

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Roissy
PAYS de FRANCE



SOMMAIRE

- p 2-3** Édito
- p 3** Budget 2024
- p 4-5** Vie scolaire
- p 5-6** Centre de loisirs
- p 6-9** Vie en société
- p 10** Communauté d'agglomération
- p 11** Travaux
- p 12-15** Vie Associative
- p 16** Infos Communales

Titre du Journal :
VIVRE à VILLERON
Périodicité : Janvier, Mai, Octobre
Directeur de la publication :
Dominique KUDLA
Comité de rédaction :
Dominique KUDLA et Benoît BAZIER
Imprimeur : J.B. Impressions, 60 128 Plailly
Crédit photos :
Dominique KUDLA



ÉDITORIAL

Chers administrés,

Mon éditorial de janvier était teinté d'émotion, celui-ci sera porté sur la rigueur.

Après le décès de Christian MAUCLER, il nous a fallu réorganiser le Conseil municipal avec les contraintes constitutionnelles qui ne laissent aucune place à l'humain.

Malgré tous ces obstacles, nous avons pu dans la douleur toutefois élaborer notre budget 2024 en nous voyant

contraints d'augmenter le taux d'imposition sur le foncier bâti ainsi que le prix des repas du restaurant scolaire.

Je tiens à remercier pour leur esprit de corps mes collègues élus et les secrétaires.

Christophe DUPUIS est le nouvel adjoint aux finances, aux côtés de Frédérique DOUY.

Ils ont bien été épaulés par les autres collègues élus et conseillés par le Directeur des finances de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France et notre Conseiller aux Décideurs Locaux des services fiscaux du Val d'Oise.

Le report du recensement, la faiblesse des ressources produites par notre zone d'activités conjugués à la suppression de la Taxe d'Habitation qui nous plongent dans de gros problèmes de gestion. Sans les compensations escomptées, promises par l'état, l'avenir s'annonce morose.

Toutefois, nous poursuivons le financement des activités scolaires vitales au fonctionnement harmonieux de l'école.

Parallèlement, nous subissons aussi les désordres liés à la politique qui n'est animée que par les élections sans vision d'avenir pour l'amélioration de notre quotidien.

Autre sujet qui nous a obligés à être plus radicaux, la rétrocession dans le domaine public des réseaux du lotissement « Les Vergers de Saint Germain ».

Entamée depuis 3 ans, cette procédure a surtout été entravée par NEXITY et le syndic inefficace de France Pierre.

Le cabinet d'avocats que nous avons sollicité est spécialisé dans ce domaine ; il s'est saisi de ce dossier avec détermination pour que les voiries, réseaux d'eau potable, d'assainissement et électrique soient récupérés par la commune dans un état convenable.

Les Associations Syndicales Libres (A.S.L) ont délégué la gestion à des syndics pas toujours scrupuleux et rigoureux sur l'entretien des espaces verts en particulier.

Nous n'avons jamais été mis en copie des procès-verbaux des Assemblées Générales quand elles ont eu lieu, ce qui est regrettable par rapport aux constats qui seront établis avant la signature des actes de rétrocession avec les différents délégataires et le Département du Val d'Oise pour la Route Départementale numéro 9.

En ce qui concerne le PLU, vous trouverez dans la rubrique « Vie en société » l'article relatif à la réunion publique qui s'est déroulée le lundi 18 mars.

Sur la ligne LGV, nous avons eu des réunions de travail avec les responsables des entreprises qui oeuvrent pour la réalisation de cette ligne ainsi qu'avec les élus des communes de Marly-la-Ville et Vémars.

Nos prises de contact sont plus courtoises que lors de l'enquête publique avec Réseau ferré.

Il y aura bien entendu quelques nuisances dues aux rotations de poids lourds pour la construction de l'ouvrage d'art sur la RD 9 entre Villeron et Vémars.

Nous avons également été victimes d'un acte odieux, le vol du portail du cimetière. Rien n'arrête les marginaux.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les articles sur les activités qui animent notre vie communale dont le carnaval qui s'est déroulé le samedi 27 avril et a de nouveau rencontré un vif succès.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bien amicalement

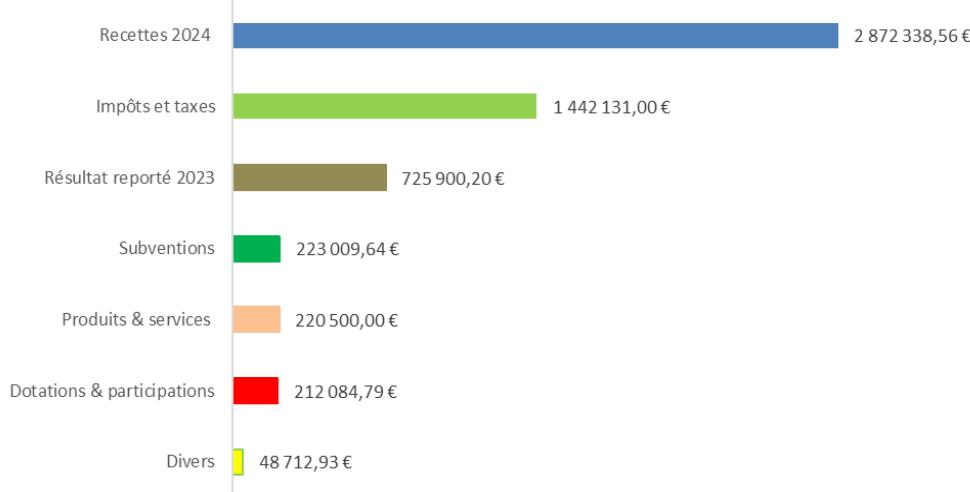
Le Maire Dominique KUDLA

BUDGET 2024

La réalisation du budget primitif est toujours l'occasion pour une commune de faire le point sur ses dépenses et ses recettes.

Après plusieurs années d'investissements dans les divers équipements nécessaires à accueillir notre nouvelle population, investissements réalisés sans réelle augmentation des taxes communales, nous arrivons en 2024 à la fin de nos capacités d'autofinancement.

Recettes 2024 (Fonctionnement + investissement)



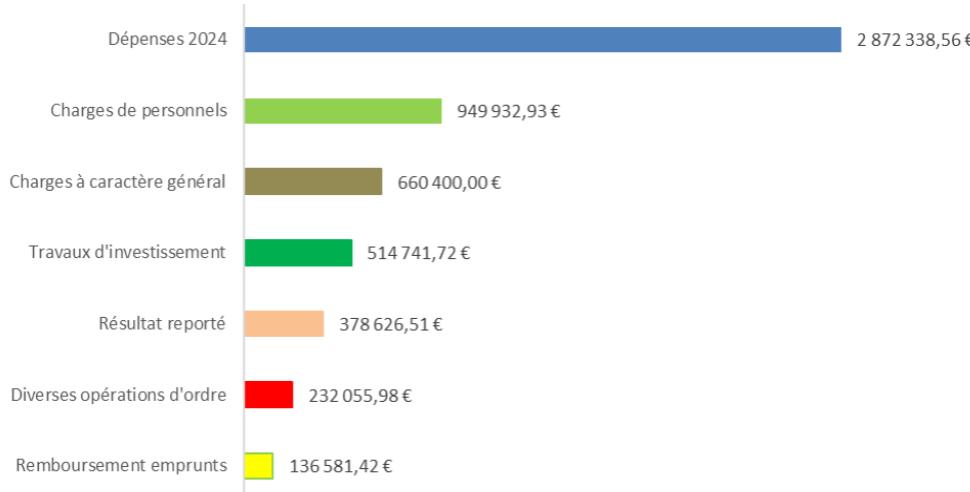
Effectivement, nous constatons dans tous les domaines l'effet de l'inflation qui sévit dans notre pays depuis bientôt 3 ans. S'y ajoute, comme prévu, pour notre commune l'arrivée massive d'une nouvelle population qui n'a pas été compensée par des aides de l'état et s'aggrava avec le report d'une année du recensement de la population. Nous continuerons ainsi à recevoir des aides basées sur une population de 1500 habitants, alors que la population estimée approche les 2000 habitants.

A la lumière de ces éléments, le conseil municipal s'est vu dans l'obligation de voter des augmentations de 2 natures afin d'établir une hausse des recettes de la commune et pouvoir équilibrer le budget 2024 tout en anticipant les besoins 2025 et au-delà :

Le taux d'imposition de la taxe foncière passe ainsi de 30.14% à 36,26%, soit une hausse par ménage estimée à un peu moins de 200€ par an

Le tarif de cantine en période scolaire, augmenté de 1€ par repas, pour un coût annuel estimé à 144€/enfant, soit environ 12€ par enfant et par mois.

Dépenses 2024 (Fonctionnement + investissement)



Les dépenses 2024 ne sont bien entendu que des prévisions. Nous mettons tout en œuvre afin de les limiter, l'un des exemples les plus marquant est l'extinction des luminaires la nuit, nous ayant permis un gain d'environ 50000€ sur 2023.

Afin de pouvoir rétablir l'éclairage de nuit tout en maîtrisant la dépense énergétique, nous poursuivons le remplacement des têtes de candélabres par des LED. Cette opération sera quasi transparente financièrement pour la commune, tant par l'économie réalisée que par les subventions que nous obtiendrons.

VIE SCOLAIRE

Classe de découverte en Val de Loire du 25 au 27 mars 2024

Ce matin du lundi 25 mars, c'est l'effervescence dans la cour de l'école... C'est aujourd'hui que les classes de CE2 de Mme Py, et de CE2/CM1 de Mme FAUVET partent en classe de découverte...

Pour certains élèves, il s'agit de leur première expérience de séjour en groupe...

Vers 7h30, le car a pris la direction du Val de Loire pour un séjour de 3 jours à la découverte de notre patrimoine.

Le premier jour, les élèves se sont rendus à l'observatoire du Val de Loire. Les guides ont expliqué le fonctionnement de ce grand fleuve qui traverse la France. Le deuxième jour, le matin, les élèves ont été émerveillés par le magnifique château de Chambord. Et, l'après-midi ils ont visité la grande maison de Léonard de Vinci, le Clos Lucé.

Le dernier jour, les élèves ont découvert le château de Cheverny et ses jardins, puis l'après-midi, ils ont visité la Cave des Roches, une champignonnière.



Les enfants ont beaucoup apprécié ce séjour qui leur a permis d'apprendre avec d'autres méthodes, de s'ouvrir aux autres et de créer du lien.

Les maîtresses sont ravies de la réussite de ce séjour et elles remercient les parents d'élèves pour leur confiance ainsi que la municipalité pour l'aide financière précieuse qu'ils ont apporté pour la concrétisation de ce projet.



Le vendredi 26 avril, Mesdames FAUVET et PY ont convié les parents des élèves qui ont eu la chance de participer à la classe transplantée d'assister à une exposition photos ainsi qu'à une projection.

J'ai eu le plaisir de recevoir une invitation afin d'échanger avec les élèves.

D. KUDLA

Projet avec le SIGIDURS et Visite du centre de tri pour la classe des CM2

Les CM2 ont pu profiter de deux animations en classe par un professionnel du SIGIDURS. La première avait pour but de montrer aux élèves l'importance du tri de nos déchets afin de préserver au maximum nos ressources naturelles. Les élèves ont pu faire des activités ludiques en classe sur ce thème. Lors de la deuxième séance, le thème abordé était le parcours de nos déchets. Et la dernière séance s'est clôturée par la visite du centre de tri de Sarcelles. Les enfants ont ainsi pu découvrir en «réel» ce que deviennent les déchets une fois jetés dans les poubelles. Ce projet ludique a beaucoup plu aux enfants. Nous tenons à remercier encore une fois le SIGIDURS qui a tout organisé et qui a également pris en charge le trajet aller-retour en bus.



Préparation au collège

Le passage en sixième est une étape importante pour nos élèves de CM2. Afin de réussir au mieux l'entrée en sixième, il est important de préparer nos élèves au mieux.

Deux temps forts sont donc proposés aux élèves.

Le premier, une rencontre avec le Principal du collège F. Mauriac, qui a eu lieu début mai. L'objectif de cette intervention était de présenter le collège qui accueillera les élèves à la rentrée et de répondre aux questions diverses de nos écoliers.

Le second temps proposé se déroulera le 4 juin. Il s'agit d'une visite du collège. Les élèves passeront une demi-journée dans l'établissement. Au programme, visite des locaux, rencontres avec des professeurs et jeu de piste pour une découverte plus ludique de ce nouvel environnement.

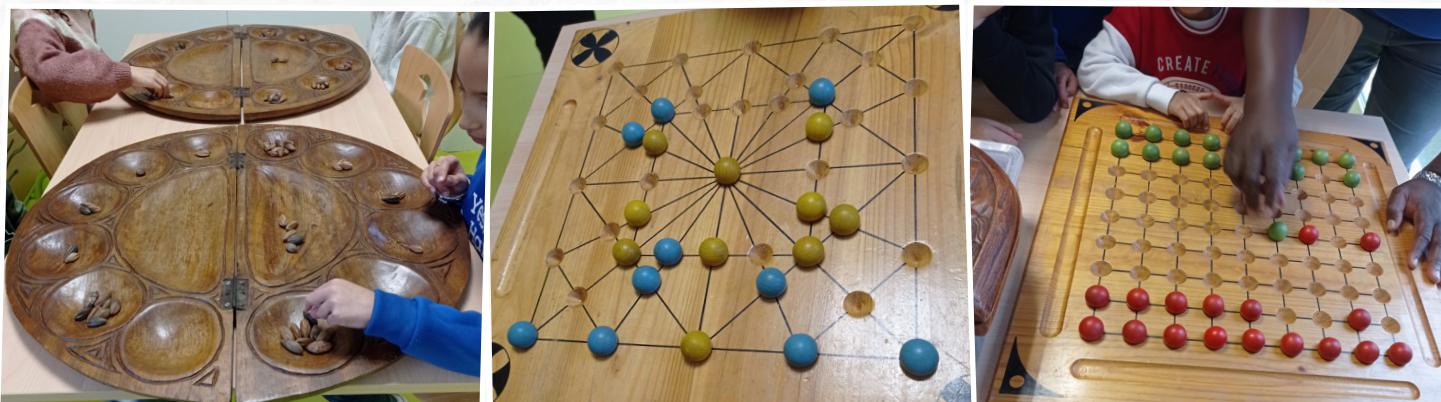
Ces deux actions permettront, nous l'espérons, une rentrée réussie pour nos jeunes élèves.

Claire DINTZNER

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de février

Pendant les vacances, nous avons reçu un intervenant extérieur qui a nous a fait une démonstration sur des jeux de société en bois du monde entier. Les enfants ont découvert des jeux comme l'awalé, la hasami shogi, le wali, le tonkin, plus plein d'autres jeux pour le plaisir de s'amuser pour petits et grands.



Avec un effectif tournant autour d'une vingtaine d'enfants, nous avons réalisé différentes activités telles que le sport pour les élémentaires, motricité pour les maternelles et activités manuelles pour l'ensemble des enfants.

Vacances de printemps

Les vacances de printemps nous ont permis d'accueillir une vingtaine d'enfants qui ont participé à différentes activités manuelles et sportives : décoration de la salle, réalisation de ballons avec incorporation de photos d'enfants ainsi que des jeux de société.

La première semaine, nous sommes allés au Gulli parc de Meaux (amusement garanti dans ce parc d'attraction d'intérieur). Une journée où les enfants se sont bien dépensés : glisser sur les toboggans, escalader et descendre les structures.



La deuxième semaine, nous nous sommes rendus au Zoo d'Amiens Métropole : Un parc de 7 hectares situé à deux pas du centre-ville, dans laquelle le végétal et l'animal se découvrent au fil de l'eau. Les enfants ont découvert le zoo à travers une visite guidée le matin. A l'aide de plumes, de poils et de sons, les enfants ont découvert le zoo et ses animaux.

Le médiateur nous a fait découvrir les animaux au travers d'interactions : mimes, manipulations (plumes, poils) et écoute de différents cris. Après le repas du midi, les enfants ont retrouvé leur guide pour participer à un jeu en autonomie.



Les Mercredis

Les mercredis, nous alternons jeux pour les maternelles, dans la salle de motricité de l'école maternelle ou dans le city stade et activités manuelles diverses.

Les élémentaires partagent leur temps entre sport sous le tennis couvert, jeux de cartes, de société et activités manuelles.

François PELERIN



VIE EN SOCIÉTÉ

Chandeleur

Le vendredi 2 février 2024 à partir de 16h30 l'Association « Parents Villeronnais » a renouvelé son action « Chandeleur » en proposant une vente de crêpes à l'ensemble des enfants et à leurs parents.



Ainsi, l'association « Les Hirondelles de Villeron » y a posé son stand pâtisseries et boissons, bien achalandé de gâteaux de toutes sortes, pour le plaisir gourmand des jeunes et des moins jeunes.

Dès la sortie des classes, les écoliers se sont précipités en nombre pour une chasse endiablée, en vue de remporter les précieux chocolats offerts par la Municipalité.



Pour l'occasion, le lapin géant était sorti du bois, afin d'encourager les enfants dans leur quête.



Ces derniers le tenaient toutefois à l'œil, prêts à le faire détailler s'il venait à s'approcher trop près des fameux trophées tant convoités.

Benoît BAZIER



Réunion publique d'information PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le 18 mars 2024, à la salle polyvalente de Villeron s'est tenue une réunion publique permettant d'informer la population sur les évolutions envisagées lors de la mise à jour du PLU de la commune.



Une cinquantaine de Villeronnais, Villeronnaises se sont déplacées ce lundi soir afin de prendre connaissance des modifications du PLU liées tout à la fois aux décisions du conseil municipal qu'à l'évolution des textes réglementaires.

La présentation a été assurée de manière très pédagogique par Madame Nathalie NITSCHKE, représentante du cabinet conseil qui assiste la commune sur les évolutions du PLU.

À la suite de cette présentation, les Villeronnais et Villeronnaises présents ont pu poser leurs questions, toutes plus pertinentes les unes que les autres, permettant l'installation d'un dialogue intéressant et constructif.

Le point principal à retenir sur les évolutions du PLU de la commune est le suivant :

- **Figeage des zones agricoles afin de ne pas poursuivre dans l'immédiat l'agrandissement du village**

Nous remercions une nouvelle fois les habitants qui se sont déplacés, montrant ainsi l'intérêt qu'ils portent à la vie du village.

Christophe DUPUIS

PMI

Le Département du Val d'Oise s'est équipé d'un Bus de Protection Maternelle et Infantile, permettant de réaliser des consultations préventives pour les enfants de 0 à 6 ans, le suivi de grossesse des femmes enceintes, des entretiens prénataux précoces à partir du 4ème mois de grossesse et des consultations de santé sexuelle. Ce Bus PMI parcourt les communes du Val d'Oise présentant un taux de natalité important et un éloignement des centres de PMI physiques. Il est animé par une équipe constituée d'une auxiliaire de puériculture, d'une sage-femme et d'un médecin.

Pour rappel, le bus PMI se déplace seulement sur rendez-vous.

En l'absence de rendez-vous, les passages sont annulés.

Prochaines dates prévues : le 10 et 23 juin 2024

Anne SILVA



Villeron fait son carnaval!

Libéré, délivré, le Bonhomme carnavalesque de l'édition 2024 a enfin pu quitter le préau de l'école maternelle, ce samedi 27 avril, pressé de rencontrer les enfants venus l'accueillir.

Ainsi, c'est sous les traits d'Olaf, fidèle compagnon d'Anna dans "La Reine des Neiges", qu'il s'est dévoilé, prenant place en tête du cortège.



Il n'a d'ailleurs pas tardé à déambuler dans les rues du village, suivi par l'ensemble musical du Western Band de Seugy, ainsi que par les nombreux participants.



En guise de flocons, celui qui se rêve à être un bonhomme de neige a reçu une pluie de confettis.

Comme de coutume, le joyeux personnage a tiré sa révérence au Jardin Carré, devant les spectateurs qui l'ont vu fondre à la chaleur des flammes.





Afin de clore au mieux cette matinée festive, la Municipalité a offert à tous, un verre de l'amitié.

Ce fut l'occasion de remercier l'association "Parents villeronnais" qui a organisé l'évènement; Didier COULON, le fidèle concepteur



du Bonhomme carnaval, ainsi que la Police Intercommunale qui a assuré la sécurité du cortège tout au long du parcours.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine!...

Benoît BAZIER



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Charte qualité

Le 6 mars dernier, une soixantaine d'artisans originaires du territoire de « Roissy Pays de France » étaient conviés pour la traditionnelle remise des diplômes du label « Charte Qualité », sous le patronage des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et de Seine et Marne et Roissy Développement.

Trois chefs d'entreprise installés à Villeron ont pu recevoir le précieux sésame, créé en 2014 pour valoriser le travail des artisans qui en bénéficient. Tous sont labellisés pendant un an, avec la possibilité de conserver leur certification d'année en année.

C'est ainsi que la société SAGA CHOCOLAT était récompensée pour la 6ème fois, la société Nord Carrosserie Peinture du groupe LENORMANT, pour la 4ème fois dans la « Catégorie Performance » ainsi que la boulangerie MARGO pour la 2ème fois dans la catégorie « Confiance ».

Pour obtenir leur certification, les lauréats doivent se plier à l'analyse d'un expert et accepter de se remettre en question. La démarche comprend ainsi un audit réalisé par un conseiller de la CMA 95 et 77.

À la clé, un rapport sur les points forts de l'entreprise, sur ses axes d'amélioration, ainsi qu'un plan d'action à mettre en place. À travers 3 modules : « confiance », « performance » et « excellence », les lauréats peuvent mesurer leur progression en matière d'accueil du client, de management et de développement durable. S'ils répondent à tous les critères du label, ils reçoivent alors la certification « Charte Qualité ».

Madame Cathy CAUCHIE et Monsieur Thomas TORDJMAN et moi-même représentions la commune à cette remise de diplômes, ce qui est toujours apprécié par les récipiendaires.

La société LENORMANT seule entreprise présente de Villeron était représentée par un de ses salariés.



Bois intercommunal

Les forts coups de vent à la fin de l'année 2023 et début 2024 ont créé de gros désordres dans le bois provoquant la chute et l'enchevêtrement de nombreux arbres, empêchant toute promenade sécurisée.

Les conditions climatiques catastrophiques, pendant de longues semaines, n'ont pas permis à la société chargée de l'entretien d'intervenir avant le lundi 29 avril.

Les deux entrepreneurs qui oeuvrent pour la commune ont également agi pour faciliter le travail à l'entreprise Nature et Paysage en réalisant les premiers travaux de nettoyage pour un meilleur accès aux zones dévastées.



Le fauchage des chemins pour une meilleure circulation des promeneurs s'est déroulé le jeudi 30 mai.

Dominique KUDLA

TRAVAUX

Portail du cimetière

Nous avons accueilli du 24 mars au 31 mars les gens du voyage (ferailleurs). Comme par hasard, après ce bref séjour sur Villeron, nous avons eu le désagrément de constater le vendredi 10 au matin le vol du portail du cimetière. Facheuse coïncidence.



Travaux rue des Vergers

Le promoteur **FRANCE PIERRE**, dans le cadre des rétrocessions en cours nous a cédé le mardi 27 février, lors d'une réunion de travail en mairie, le terrain en friche longeant la rue des Vergers et a procédé à sa remise en état en aménageant un petit boulodrome et en créant des places de stationnement.

La commune en a profité en ajoutant trois places de stationnement et en faisant réaliser un merlon pour fermer le terrain.



C'est la société **STPO** qui a été mandatée pour cette phase de travaux ;



Elle a également achevé la remise en état de la rue des Moulins.

La société **Nature et Paysage** a été chargée de préparer le terrain du futur espace vert et de procéder à son ensemencement le 15 avril..



Pose de lampes LED

Nous avons pu bénéficier de la fourniture de 116 lampes LED pour le remplacement des lampes sur les mâts d'éclairage du village.

Bien entendu, il a fallu faire appel à une société pour ce changement de lampes non adaptées aux nouvelles normes pour les économies d'énergie.

Ce coût sera bien entendu vite compensé par rapport aux économies escomptées.

C'est la société **VIOLA** qui a été mandatée pour cette prestation.

Ils ont été à l'écoute et nous avons pu maintenir les lanternes sur la Place de l'église, ce qui est plus qualitatif.



Reprise de travaux rue de l'Ormet et Impasse Saint Germain

Les travaux de finition des enrobés rue de l'Ormet et Impasse Saint Germain en décembre ont été effectués dans des conditions climatiques sensibles. Depuis, sont apparus des désordres qu'il a fallu reprendre au cours du mois de mai.

Nous remercions la société **EMULITHE** qui a validé ce constat et accepté d'effectuer ces reprises.



Dominique KUDLA

VIE ASSOCIATIVE REVES

Carnaval – Samedi 17 Février 2024

Malheureusement, nous n'avions pas fait attention à la date lors de la planification puisque c'était les vacances et donc nous étions moins nombreux que nous aurions pensé.

Cependant, nous avons maintenus la soirée et organisée celle-ci à la maison des associations. Merci à la Mairie de nous avoir permis de l'utiliser.

Néanmoins, la majorité des adhérents ont trouvé que c'était une ambiance beaucoup plus chaleureuse et plus conviviale.

C'est la soirée la plus incontournable que les adhérents attendent et préparent longtemps à l'avance. Et malgré le changement de salle, cela n'a pas empêché que les participants se soient déguisés avec des tenues des plus originales, il faut dire que l'imagination n'a pas manqué ce soir-là. Nous avons pu croisés Ramsès, Cléopâtre, un lapin, un moine, un marin, une africaine, un pilote d'avion ou encore le Glaude...

Après un apéritif bien mérité, un buffet attendait les convives et bien sûr carnaval oblige fiesta à gogo !

Et même si nous avons changé de lieu, les danseurs ont pu danser un tant soit peu. Merci à notre nouveau DJ Thierry Le Millour qui avait préparé une playlist pour la musique de fond et même pour danser.

Loto – Dimanche 3 Mars 2024

Une nouvelle fois, la collaboration de l'Association REVES et du Club des Gens Heureux a permis ce superbe après-midi de Loto et réuni une cinquantaine de personnes. Et oui, que ce soient de fidèles curieux, les nouveaux participants ou les passionnés de hasard tout était à l'ordre du jour.



De plus l'excitation était encore plus palpable, puisque tout âge confondu, chacun attendit l'annonce des numéros. Et c'est le cœur battant que les numéros défilaient en attendant qu'ils permettent de terminer la ligne ou le carton.



Soirée Italienne – Samedi 20 Avril 2024

Nos soirées à thème, nous permettent de voyager de pays en pays de spécialité en spécialité... Cette année, nous avions fait un sondage auprès des adhérents afin de pouvoir faire un choix entre l'Italie, le Mexique ou encore notre belle capitale Paris. Or, c'est l'Italie qui fut sélectionnée et ainsi mise à l'honneur.



La mise en place de cette soirée, comme toujours a été une grande quête pour trouver un traiteur. Puis, quelle décoration choisir ? C'est lors des ateliers du jeudi, que les idées ont fusées pour permettre une déco haute en couleur. Le moment venu, les adhérents se sont réunis samedi après-midi pour que les petites mains créatrices, décorent la salle, mettent les tables pendant que notre traiteur M. Dufresne, confectionnait notre délicieux repas. A 19h, les adhérents ont pu se retrouver autour d'un Spritz avec des apéritifs typiques Involtini, Antipasti, Fromages, Olives, Charcuterie Speck, Coppa, Pancetta...



Entrée – Tartare de tomates multicolores et Burrata

Plat - Osso buco milanaise et polenta crémeuse

Dessert – Choux mascarpone praliné de piémont

Nous avons tous pu remercier notre merveilleux traiteur pour son repas succulent, tout le monde a été ravi et attend avec impatience sa prochaine recette.

La soirée a ensuite continué sous la direction d'un nouveau DJ improvisée pour la soirée.

Chacun a pu choisir la musique qui lui faisait plaisir et le pousserait à faire de petits pas sur la piste de danse.

Clarinda DIAS

Prochaines dates

Brocante – Dimanche 2 Juin 2024

Après-midi Revue « Générations tubes » avec le Club des Gens Heureux - date à confirmer

Assemblée Générale – Jeudi 27 Juin 2024

VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »

Les fêtes passées, nous avons repris le cours de nos réunions du lundi. Nous avons commencé par nous retrouver pour déguster les galettes des rois et pour cette circonstance, Sylvie s'est proposé d'échanger son tablier d'infirmière contre celui de pâtissière pour nous les confectionner, galettes toujours très appréciées par l'ensemble du club (photo-1),

Et, selon la tradition nous avons pu honorer le roi et les reines aux grès des découvertes des fèves,

L'assemblée générale Ordinaire a eu lieu cette année le 5 février 2024 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2023 et de confirmer les membres du Bureau, Présidente : Chantal MASOYEZ, Trésorière : Christiane JACQUES, Secrétaire : Marie-Jo BEILLER et Secrétaire adjointe : Sylvie TERRIOT,

Ce même jour, l'occasion nous a été donné de fêter la chandeleur par une dégustation de crêpes, que chacun des adhérents avaient préparé.

Cette année, pour la Saint Valentin, nous avons de nouveau sollicité le restaurant « au Rendez-vous » à Villeron, restaurant bien apprécié par chacun d'entre nous. (photo-2)

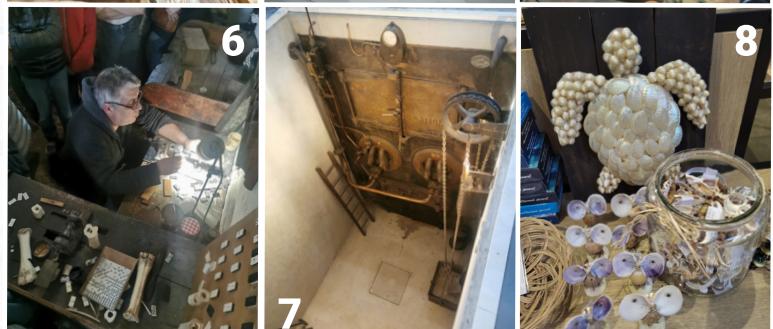
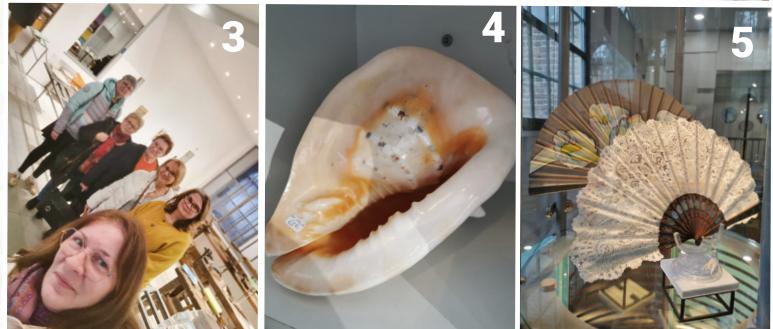
En mars, une visite au Musée de la nacre et de la Tablette a été organisée, ce musée est installé dans une ancienne usine construite en 1859 et inscrite au titre des Monuments Historiques. Porteur de l'appellation « Musée de France » depuis 2008, il présente des collections riches et variées en lien avec l'activité séculière de la région : la tabletterie. Il se définit par la fabrication de petits objets du quotidien (boutons, éventails, jumelles de théâtre, domino, peigne) grâce à l'emploi de matériaux naturels dures comme la nacre, l'os, l'ivoire, la corne, l'écaille de tortue ou les bois exotiques (photos-3 à 11).

Au 19ème siècle, l'activité se développe et s'industrialise. En effet, c'est à cette époque que la production conséquente d'objets en nacre, et particulièrement de boutons, vaut à Méru le surnom de « CAPITALE MONDIALE DE LA NACRE ».

Cette année tout comme l'année dernière, les Associations « REVES » et « Les Gens Heureux » ont organisé un loto, de nombreux lots ont été remportés, télé, tablette, jambons, lot de vins et sacs isothermes portatifs, etc.....et nous remercions Sylvie qui nous a offert boissons et collation à cette occasion (photos-12-13).

Les anniversaires de Maryse, Denise, Christiane, et Jean Claude ont été célébrés, autour de diverses pâtisseries confectionnées par eux-mêmes.

Nous ne manquerons pas de faire un petit clin d'œil à Bernadette qui a rejoint le clan des nonagénaires, Dany le clan des octogénaires, et Marie-Jo, celui des septuagénaires, (photo-14).



Tournoi interclubs de badminton :

Pour rappel, ce tournoi qui réunit les six clubs de Marly la ville, Saint Witz, Moussy le neuf, Othis, le Mesnil Amelot et Villeron a commencé en octobre 2023 et va se finir le 16 mai à Villeron.

Chaque club reçoit les autres sur deux soirées. Villeron ferme la marche en recevant le lundi 6 mai les clubs de Marly, Othis et Le Mesnil Amelot et le jeudi 16 mai Saint Witz et Moussy le neuf.

A l'heure où j'écris cet article, seule la soirée du 6 mai a été jouée. Cela s'est passé, comme d'habitude dans une très bonne ambiance amicale et un bon niveau de jeu.

Villeron, représenté par Matthieu, Nicolas, Simon, Thibault, Thierry, Carole, Maëlle et Charlotte ont bien défendu nos couleurs avec six victoires, face aux grosses équipes comme le Mesnil Amelot avec 8 victoires, Marly 7 victoires et Othis ferme la marche avec 3 victoires.

Le jeudi 16 mai, pour affronter Saint Witz et Moussy le neuf, l'équipe de Villeron sera formée de Matthieu, Nicolas, Thomas, Thierry, Damien, Carole, Maëlle et Charlotte.



Mosaïque

Les artistes de la mosaïque continuent de se retrouver tous les mardis après-midi, dans une très bonne ambiance. Vous découvrirez sur les photos illustrant cet article quelques-unes de leurs créations.



Assemblée générale ASL

Villeron : Pour finir la saison 2023-2024, l'ASL Villeron va organiser son assemblée générale fin juin, date restant à déterminer lors de la prochaine réunion du bureau.

Concours de pétanque : Il aura lieu le dimanche 30 juin à 14h.

INFOS COMMUNALES

Infos pratiques : Mes démarches à portée de clic

Nouvelle procédure pour faire votre demande de : carte d'identité, passeport, permis de conduire, immatriculation

- Remplissez une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr
- Présentez-vous au guichet de la Mairie de votre choix (liste sur le site : www.val-doise.gouv.fr) avec les justificatifs demandés pour une vérification de l'ensemble de votre dossier. A l'issue de cet entretien, un rendez-vous est fixé pour enregistrer votre demande sur le dispositif de recueil biométrique
- Un SMS vous est envoyé pour vous informer que votre document est prêt. Vous devez alors prendre rendez-vous pour son retrait.

La Mairie de LOUVRES ☎ 01.34.47.34.34 est équipée pour effectuer ces démarches.

LA MINUTE PROPRETÉ

Plus personne aujourd'hui ne peut ignorer qu'il est urgent de se responsabiliser en évitant les gaspillages et en préservant notre environnement. A Villeron comme ailleurs, il nous est demandé de trier nos déchets avec à notre disposition, des collectes régulières, des réceptacles pour le verre, des bennes enterrées pour la collecte de cartons et bien entendu une collecte d'encombrants sans oublier la possibilité de se rendre à la déchetterie de Louvres toute proche ! Autant dire que tout est en place pour préserver notre cadre de vie rural.

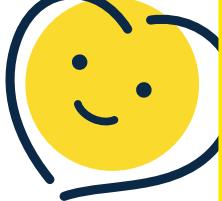
Régulièrement le Sigidurs – l'organisme qui gère nos déchets – organise différentes campagnes de sensibilisation dont voici un bref rappel.

Entretien des trottoirs, des sentes et venelles...

N'oubliez pas que les trottoirs qui longent votre propriété doivent toujours être dégagés (désherbés sans pesticides, débarrassés des feuilles mortes, déneigés...) pour ne pas entraver le passage des piétons ou les exposer à des chutes. De plus, balayer régulièrement empêche les graines des mauvaises herbes de trouver un terrain propice pour pousser... Merci pour votre collaboration.

**UTILISEZ VOTRE VOIX
OU D'AUTRES DÉCIDERONT
POUR VOUS**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
9 JUIN 2024



**je donne mon
electromenager.fr**

Collecte gratuite et à domicile
de votre gros électroménager



SIGIDURS
établissement public
PRÉVENTION | COLLECTE | VALORISATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS

ecosystem
recycler c'est protéger

Liste des appareils acceptés :

- | | |
|---|---------------------------|
| • Cave à vin | • Lave-vaisselle |
| • Congélateur | • Lave-linge |
| • Cuisinière
(avec foyers électriques, gaz, induction ou vitrocéramique) | • Plaque de cuisson |
| • Four | • Réfrigérateur |
| • Four à micro-ondes | • Réfrigérateur américain |
| • Hotte aspirante | • Sèche-linge |



Ne sortez pas votre appareil sur le trottoir,
la collecte se fait au sein de votre domicile.

Votre électroménager doit **impérativement être débranché et accessible**.

Soyez présent tout au long du créneau de collecte
et gardez votre téléphone à proximité.



ecosystem, éco-organisme à but non lucratif, collecte gratuitement vos équipements à votre domicile. Tous vos appareils sont triés et réemployés par des structures de l'économie sociale ou à défaut recyclés par ecosystem.

PRENEZ RDV SUR
**je donne mon
electromenager.fr**